

Fonctionnaires Stagiaires affectés en Seine-Saint-Denis
Professeurs des écoles

PUBLICS CONCERNÉS		Fonctionnaires stagiaires en Seine-Saint-Denis (93) / site Inspé de Livry-Gargan
		Accueil : 45, avenue Jean Zay, 93190 Livry-Gargan Parking : 217-219 chemin des postes, 93190 Livry-Gargan
Fonctionnaires stagiaires affectés à temps partagé en classe (DIU FS 50%)	Accueil institutionnel et pédagogique des nouveaux FS	Lauréats de la <u>session normale</u> du CRPE 2024 Accueil le lundi 1er juillet (invitation transmise par la DSDEN) à l'espace Jules Verne, Livry-Gargan Lauréats des <u>concours supplémentaire et interne exceptionnel</u> du CRPE 2024 Accueil le lundi 26 août (invitation transmise par la DSDEN) à l'Inspé de Livry-Gargan (Petit-Amphi)
	Accueil pédagogique des FS en <u>prolongation</u> ou <u>renouvellement</u>	Site Inspé de Livry-Gargan Un rendez-vous individuel sera proposé aux FS concernés pour établir un contrat pédagogique
	Accueil par les IEN de circonscription et leurs équipes de <u>l'ensemble des FS</u>	Mercredi 28 et jeudi 29 août 2024 - <i>En circonscription</i> (Se référer à l'invitation transmise par les secrétariats de circonscription)
	Présentation des services offerts par la bibliothèque universitaire de l'Inspé	<u>En visioconférence</u> <u>Deux créneaux au choix en fonction de vos disponibilités : mercredi 4 septembre ou mercredi 11 septembre de 14h à 14h30</u>
	Début des enseignements	Site Inspé de Livry-Gargan Mercredi 18 septembre 2024 - accompagnement à la prise de fonctions (1/2 journée) <i>horaires à préciser</i> Lundi 9 septembre 2024 (FS en vague B) <i>horaires précisés lors de l'envoi de l'emploi du temps la semaine précédente</i> Jeudi 12 septembre 2024 (FS en vague A) <i>horaires précisés lors de l'envoi de l'emploi du temps la semaine précédente</i>
Fonctionnaires stagiaires affectés à temps plein en classe (DU FS 100%)	Accueil institutionnel et pédagogique des nouveaux FS	Lauréats de la <u>session normale</u> du CRPE 2024 Accueil le lundi 1er juillet (invitation transmise par la DSDEN) à l'espace Jules Verne, Livry-Gargan Lauréats des <u>concours supplémentaire et interne exceptionnel</u> du CRPE 2024 Accueil le lundi 26 août (invitation transmise par la DSDEN) à l'Inspé de Livry-Gargan (Petit-Amphi)
	Accueil par les IEN de circonscription et leurs équipes de <u>l'ensemble des FS</u>	Mercredi 28 et jeudi 29 août 2024 - <i>En circonscription</i> (Se référer à l'invitation transmise par les secrétariats de circonscription)
	Présentation des services offerts par la bibliothèque universitaire de l'Inspé	<u>En visioconférence</u> <u>Deux créneaux au choix en fonction de vos disponibilités : mercredi 4 septembre ou mercredi 11 septembre de 14h à 14h30</u>
	Temps de formation (12 jours)	7 jours de formation sur le site Inspé de Livry-Gargan (<i>planning mis à disposition début septembre</i>) : - 4 jours de formation, en français et mathématiques, sur 4 mercredis entre septembre et janvier - 3 jours de formation, dans deux disciplines de la polyvalence, sur des temps de classe (remplacement prévu) 5 jours de formation pris en charge par la DSDEN et/ou les IEN de circonscription (dont 2 jours d'accueil en circonscription les 28 et 29 août 2024)
Etudiants fonctionnaires stagiaires à temps partagé lauréats des sessions 2021 et antérieures ayant un M2 à valider (M2 EFS)	Accueil pédagogique	Site Inspé de Livry-Gargan Un rendez-vous individuel sera proposé aux étudiants concernés pour établir un contrat pédagogique
	Début des enseignements <i>(hors UE initiation et formation à la recherche - IFR)</i>	Site Inspé de Livry-Gargan Mercredi 18 septembre 2024 - accompagnement à la prise de fonctions (1/2 journée) <i>horaires à préciser</i> Lundi 9 septembre 2024 (FS en vague B) <i>horaires précisés lors de l'envoi de l'emploi du temps la semaine précédente</i> Jeudi 12 septembre 2024 (FS en vague A) <i>horaires précisés lors de l'envoi de l'emploi du temps la semaine précédente</i>
	Accueil par les IEN de circonscription et leurs équipes de <u>l'ensemble des FS</u>	Mercredi 28 et jeudi 29 août 2024 - <i>En circonscription</i> (Se référer à l'invitation transmise par les secrétariats de circonscription)
	Présentation des services offerts par la bibliothèque universitaire de l'Inspé	<u>En visioconférence</u> <u>Deux créneaux au choix en fonction de vos disponibilités : mercredi 4 septembre ou mercredi 11 septembre de 14h à 14h30</u>
	Début des enseignements des unités d'initiation et de Formation à la Recherche (IFR) pour la rédaction du mémoire	Se rapprocher du Service Master MEEF 1er degré pour l'inscription aux IFR (masterpremierdegre@u-pec.fr) Mercredi 4 septembre 2024 après-midi

N.B. : une vague provisoire vous sera donnée par la DSDEN et restera en vigueur jusqu'au 6 septembre inclus (vague 1 / vague 2).

Puis une vague définitive vous sera donnée par l'Inspé à partir du lundi 9 septembre (vague A / Vague B) et restera valable jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Les enseignements ont lieu habituellement entre 8h30 et 17h30 (pas de cours durant les vacances scolaires de la zone C).

Principes de formation 2024-2025

L'académie de Créteil propose aux fonctionnaires stagiaires du 1^{er} degré, affectés à temps plein en classe, une formation de 12 jours répartie comme suit :

- **2 jours** d'accueil et de formation, avant la rentrée scolaire, gérés par l'IEN de circonscription ;
- **4 jours** de formation, en français et mathématiques, sur le site de l'Inspé de Livry-Gargan (4 mercredis – planning transmis début septembre) avec des formateurs Inspé et de l'Education nationale ;
- **3 jours** de formation, dans deux disciplines de la polyvalence, sur le site de l'Inspé de Livry-Gargan (*dates à déterminer* – un remplacement sera prévu par les services de la DSDEN si la formation est prévue en dehors d'un mercredi) ;
- **2 jours** pris en charge par la DSDEN et les circonscriptions sur des temps hors classe (*dates à déterminer*) ;
- **1 jour** de formation pris en charge par le rectorat, sur des temps de classe (*dates à déterminer*).

Vos correspondants durant votre année de stage :

- **Pour les temps de formation** : l'adjointe au responsable de site en charge des fonctionnaires stagiaires (ari.gogibus@u-pec.fr) pour l'organisation des temps de formation à l'Inspé ou les CPD de la mission 1^{er} degré (ce.93mission1d@ac-creteil.fr) ;
- **Pour le suivi administratif de votre dossier professionnel** : les gestionnaires de la DIMOPE 4. ce.93stagiaires2@ac-creteil.fr pour les personnels de A à IQ et ce.93stagiaires4@ac-creteil.fr pour les personnels de IR à Z.

INSPÉ de l'Académie de Créteil

Site Départemental 1^{er} degré

de Seine-Saint-Denis

45 avenue Jean ZAY
93190 LIVRY-GARGAN

01.41.70.72.00



Fonctionnaires Stagiaires (FS)

Bienvenue à l'INSPÉ – Site de LIVRY-GARGAN

Fort d'une équipe pluri-catégorielle (professeurs-formateurs des écoles et du second degré, enseignants-chercheurs, professeurs des universités), l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation est heureux de vous accueillir suite à la réussite de votre concours de recrutement de professeur des écoles. En tant que professeur stagiaire, l'accompagnement nous est confié afin de développer vos compétences professionnelles et enrichir vos connaissances disciplinaires et didactiques.

INFORMATIONS PRATIQUES

👉 HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de **7h45 à 18h30** même pendant les vacances scolaires. Fermeture uniquement trois semaines durant les vacances d'été et deux semaines pendant celles de Noël.

👉 STATIONNEMENT

L'accès au parking des usagers se fait par le 215-219 Chemin des Postes 93190 Livry-Gargan. Code d'accès : 0.

Des abris pour les vélos et des emplacements pour trottinettes sont prévus face à l'entrée principale du site. Des casiers peuvent être mis à disposition pour les utilisateurs de vélos à assistance électrique pour stocker et recharger leur batterie (se rapprocher de la gestionnaire administrative).

👉 ACCÈS EN TRANSPORT EN COMMUN

Depuis		Transport	Arrêt
Métro 5	Bobigny Pablo Picasso	Bus n°146	Avenue du Coteau – École Normale
	Église de Pantin	Bus n°147	Charles de Gaulle
RER E	Le Raincy-Villemomble	Bus n° 605	Président Kennedy
	Bondy	T4	Léon Blum + 10 min à pied
RER B	Aulnay-sous-Bois	Bus n°613	Avenue du Coteau – École Normale
	Sevran-Livry	Bus n°623	

👉 BIBLIOTHÈQUE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00. Tel : 01.41.70.72.72

Responsable Madame Laurence VIALLE

<https://bibliotheque.u-pec.fr/bibliotheques/inspe>

CONTACTS

Responsable du site Cédric SEBISCH cedric.sebisch@u-pec.fr	Adjointe en charge des FS Ari GOGIBUS aliarivony.gogibus@u-pec.fr	Secrétariat de direction (en cours de recrutement) 01.41.70.72.01
--	---	--

Gestionnaires pédagogiques		
Line LEBRUN line.lebrun@u-pec.fr 01.41.70.72.36	Kevin MAKIADI kevin.makiadi@u-pec.fr 01.41.70.72.43	Marilyne RAMPERSAN marilyne.rampersan@u-pec.fr 01.41.70.72.04

VIE ETUDIANTE

↳ MESSAGERIE ÉTUDIANTE / COMPTE NUMERIQUE

Une adresse e-mail du type *prenom.nom@etu.u-pec.fr*, vous a été attribuée. Une fois les inscriptions terminées, c'est la seule messagerie sur laquelle nous communiquerons.

Cette adresse et le mot de passe que vous créez vous permettront d'accéder également à l'espace de cours en ligne, Eprel, ainsi qu'aux services informatiques sur les ordinateurs à disposition sur le site de l'Inspé.

- Pour gérer son compte numérique : <https://sesame.u-pec.fr/>
- Un problème de connexion ou d'activation de votre compte numérique étudiant ? <https://support-inscription.u-pec.fr/>
- Pour accéder à sa messagerie étudiante : <https://www.u-pec.fr/fr/messagerie-etudiante>
- Pour accéder à la plateforme de cours en ligne : <https://eprel-v2.u-pec.fr/>
- Pour rediriger sa messagerie étudiante : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/messagerie-etudiante-outlook-office-365>

↳ RESTAURATION – LE SYSTÈME DE PAIEMENT IZLY

- Self ouvert de 11h30 à 13h30 – Paiement par carte bancaire ou IZLY d'un repas complet à 3,30€ sur présentation de la carte étudiant.
- Distributeurs automatiques.



Simple et sécurisé, votre compte IZLY permet de payer vos repas et vos impressions avec la carte d'étudiant multiservices ou avec votre smartphone en téléchargeant l'application.

Rendez-vous sur : www.izly.fr

↳ PHOTOCOPIES, IMPRESSIONS & SCANS

Des copieurs sont mis à disposition des étudiants dans les sites de l'INSPÉ pour scanner, photocopier ou imprimer des documents depuis les postes en libre-service.

↳ L'ASSOCIATION SPORTIVE

Elle a pour but d'organiser et de promouvoir les activités physiques et sportives pour les étudiants.

N'hésitez pas à vous rapprocher des professeurs d'EPS pour connaître l'ensemble des activités proposées.

ETRE FONCTIONNAIRE STAGIAIRE

En tant que fonctionnaires stagiaires et durant votre présence sur le site de l'Inspé de Livry-Gargan, vous êtes tenus au respect des obligations qui sont celles des personnels qui participent au service public de l'enseignement.

↳ LES COURS

Les cours peuvent être donnés de 8h30 et 18h20 les lundis-mardis-jeudis-vendredis et de façon exceptionnelle les mercredis. Il n'y a pas de temps de formation durant les vacances scolaires. Dès que votre emploi du temps sera disponible, le gestionnaire de votre groupe vous en informera et il sera disponible sur Eprel. <https://eprel.u-pec.fr/course/view.php?id=14457>

Les temps de formation étant statutaires, les retards et les absences feront l'objet d'un signalement aux services de la DSDEN qui opéreront des retraits sur salaire en cas de justificatifs non valables. En cas de retard, vous devez impérativement vous présenter au secrétariat pédagogique qui enregistrera votre heure d'arrivée sur le site et afin d'obtenir un coupon de retard à présenter au formateur, qui n'a pas obligation de vous accepter en cours.

À chaque enseignement, il vous est demandé d'émarger. À défaut, vous serez considérés comme absents. La feuille d'émargement est systématiquement retournée par les enseignants au secrétariat pédagogique. Les fausses signatures sont sanctionnées.

👉 LES DEMANDES ET RÉGULARISATION D'ABSENCES

Tous les formulaires INSPÉ de demande ou de régularisation d'absences sont disponibles sur EPREL : <https://eprel.u-pec.fr/course/view.php?id=14457> . Celui de la DSDEN sur <https://www.dsden93.ac-creteil.fr/spip/spip.php?article3078>

Objet	Temps	Formulaire(s)
Demande spéciale d'autorisation d'absence à J-4	INSPÉ	Formulaire Inspé à envoyer à votre gestionnaire pédagogique
	ÉCOLE	Formulaire DSDEN à envoyer à votre circonscription
	INSPÉ + ÉCOLE	Formulaire Inspé à envoyer à votre gestionnaire pédagogique pour les jours Inspé + Formulaire DSDEN à envoyer à votre circonscription pour les jours en école
Régularisation d'absences à adresser sous 48h	INSPÉ	Formulaire Inspé à envoyer à votre gestionnaire pédagogique
	ÉCOLE	Formulaire DSDEN à envoyer à votre circonscription
	INSPÉ + ÉCOLE	Formulaire Inspé à envoyer à votre gestionnaire pédagogique pour les jours Inspé + Formulaire DSDEN à envoyer à votre circonscription pour les jours en école

Tous les formulaires doivent être accompagnés d'un justificatif valable.

En cas de maladie, vous devrez fournir un arrêt de travail et suivre les indications de la notice. Tous les originaux sont à adresser sous 48h à la DSDEN du 93 par courrier (DIMOPE 4 - Pôle de gestion des enseignants fonctionnaires stagiaires). Une copie doit être impérativement adressée par mail à votre gestionnaire pédagogique INSPÉ avec la régularisation de votre absence.

👉 À QUI M'ADRESSER ?

Objet de la demande	Un interlocuteur
GESTION DE VOTRE FORMATION	
Attestation de présence	Votre gestionnaire pédagogique à l'Inspé
Emploi du temps	Votre coordonnateur de groupe pour les FS50 + Votre gestionnaire pédagogique à l'Inspé
Inscription Administrative	La Scolarité de l'Inspé (siège à Bonneuil) : inscriptions-inspe@u-pec.fr 01.49.56.37.37
Carte d'étudiante	Votre gestionnaire pédagogique à l'Inspé
Relevé de Notes / Résultats	Votre gestionnaire pédagogique à l'Inspé
GESTION DE VOTRE DOSSIER ADMINISTRATIF	
Toute question concernant votre dossier (reclassement, mutation, congés longs, etc.)	Votre gestionnaire à la DSDEN : Nathalie Cuenat (personnels de A à IQBAL) - ce.93stagiaires2@ac-creteil.fr - tél. 01 43 93 72 17 Philippe Moreira (personnels de IYA à Z) - ce.93stagiaires4@ac-creteil.fr - tél. 01 43 93 72 68